

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
des HAUTES TERRES D'OC**

Comité syndical du 28 janvier 2026

Nombre de membres : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 18• Qui ont pris part à la délibération : 11	L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Brassac (27 Avenue du Sidobre).
Date de convocation : 20 janvier 2026	Étaient présents : <ul style="list-style-type: none">- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, François BONO, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Françoise GAU (représente Christine CALVET), Jean-Claude GUIRAUD, Roger MEUNIER (représente Françoise PONS), Brigitte PAILHE-FERNANDEZ et Alain RICARD.- Pour la C/C du Haut-Languedoc : Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Denis MAFFRE (représente Daniel VIDAL) et Anne-Lise SAUTEREL. Absents excusés : Christine CALVET (donne pouvoir à Françoise GAU), Alain CABROL, Francis CROS, Françoise PONS (donne pouvoir à Roger MEUNIER) et Daniel VIDAL (donne pouvoir à Denis MAFFRE).
	Jean-Claude GUIRAUD a été désigné secrétaire.

Délibération N° 2026-4 – Subvention attribuée au Conseil de Développement des Hautes Terres d'Oc

Le Président propose d'attribuer la subvention suivante en 2026 :

Participation au fonctionnement du Conseil de Développement des Hautes Terres d'Oc sur la base de 0,20 € par habitant, soit la somme de 4 078.20 €

Jean-Claude GUIRAUD, Président du Conseil de Développement ne prend pas part au vote.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des votes exprimés :

DECIDE d'attribuer et de verser cette subvention pour la somme indiquée,

DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2026 du PETR des Hautes Terres d'Oc

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président, pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 28 janvier 2026.

Le Président,
Jean-Marie FABRE



Le secrétaire de séance,
Jean-Claude GUIRAUD.

